

pouvoir intérieur altérant et assimilateur, qui les met en état de s'approprier à chacun les aliments qui lui conviennent, sans cependant posséder celui de locomotion, ce qui les distingue plus particulièrement des autres êtres vivant sur la terre, qui ne leur sert simplement à tous que comme un lieu commun de leur résidence. Mais comme les animaux ne se nourrissent pas d'un suc particulier de la terre, mais bien des divers aliments convenables qui résultent de la décomposition, de la digestion et de l'assimilation des corps organiques devenus inanimés ; de même les arbres et les plantes, au moyen de leur pouvoir absorbant, digestif et assimilateur, se nourrissent exclusivement des substances nutritives, simples ou composées, qui leur sont propres, et qui résultent de la décomposition chimique de leur feuillage, ou de quelques uns d'entr'eux, en forme de fumier, de patréfaction ou autrement ; ou, mais bien plus rarement, de quelques autres êtres organiques qui, ayant perdu la vie, sont plus ou moins immédiatement exposés à l'influence des éléments actifs, et des principes de la chimie, qui en opèrent la décomposition en faveur des vivants. De sorte que la terre, loin de contenir en elle un suc nutritif particulier et convenable à chaque espèce d'arbres et de plantes, leur sert simplement de lieu commun d'habitation, ou tout ou plus, de récipient ou de réservoir des diverses substances nutritives, que la décomposition chimique des corps organiques y dépose journellement.

4°. La physique et la chimie nous assurent de plus que Dieu, en créant les divers objets de la nature, les a tous doués chacun de certaines propriétés qui lui sont propres ; les a exposés à l'influence de certaines causes physiques et accidentelles, et les a soumis chacun à des lois spécifiques, respectives et collectives, dont les unes ont rapport exclusivement aux objets animés, et les autres aux êtres inanimés. Les premiers ont tous chacun son tempérament, sa forme, son penchant, sa conformité, son appétit, sa susceptibilité et son caractère particulier qui les distingue des autres ; et c'est précisément pour ces raisons-là-mêmes qu'il est naturel aux arbres et aux plantes, comme aux animaux, de se nourrir, préférablement et essentiellement, les uns de certaines substances et les autres de certaines autres, d'une nature et d'une propriété toute différente, mais d'une qualité convenable et congéniale à l'appétit particulier et à l'accroissement de chaque espèce. D'où vient que certaines plantes absorbent, et s'assimilent avec avidité, certains ingrédients nutritifs que leur portent, à travers le sol où elles croissent, l'eau et l'air, avec d'autres qu'elles rejettent, parce qu'ils ne leur conviennent pas, mais qui y demeurent généralement pour servir de nourriture à d'autres plantes d'une nature hétérogène et d'un appétit différent,